

# DOSSIER D'INFORMATION Coupe de Région Jeunes

**Dimanche 1 avril 2018**

Gymnase Jean Pierre BOY  
Rue Georges BRAQUE  
38400 Saint Martin d'Hères

## Conditions de participation

Tous les clubs obligatoirement affiliés à la FFTDA pour la saison 2017/2018.

Tous les compétiteurs devront avoir leur passeport fédéral en règle et pouvoir le présenter pour les pesées et les combats : licence, certificat médical & autorisation parentale pour les mineurs. **Catégories**

Benjamins (nés en 2008- 2009)

Minimes (2006-2007)

### Catégories de poids

#### Masculin Feminin

BENJAMINS BENJAMINES

-21kg / -24kg / -27kg / -30kg / -33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / -  
/  
+49kg +44kg

17kg / -20kg / -23kg / -26kg / -29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg

MINIMES MINIMES

-27kg / -30kg / -33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / -53kg / -57kg / -  
/  
+57kg +51kg

23kg / -26kg / -29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / -47kg / -51kg

## Qualifications à la Coupe de France Minimes

- Sont qualifiés les sélectionnés minimes des coupes régionales 2017/2018 des ligues suivant les quotas
- Sont qualifiés les vainqueurs minimes des Opens Labellisés FFTDA 2017/2018

## Inscriptions

Date limite des inscriptions : **le 20 mars 2018**

### 1) Inscriptions

Les inscriptions seront ouvertes du 5 Janvier 31 Mars 2017 inclus et devront se faire obligatoirement via

**Martial Events sur le site : <https://www.martial.events/fr/events>**

Date limite : 20 mars 2018

Aucune inscription ne sera prise en compte après la date limite

### 2) Frais d'engagement

Les frais d'engagement ont été fixés pour toutes les ligues de France par la FFTDA à **10 € par compétiteur**, et **10 € par coach**.

***A noter : toute inscription est due, sauf sur présentation d'un certificat médical attestant de la non possibilité de participer à la compétition.***

### 3) Règlement des frais d'inscription

Le paiement des inscriptions se fera uniquement en ligne sur la plateforme MARTIAL EVENTS.

## Accréditations

Les accréditations seront directement remises sur place le jour de la pesée. Les informations seront mises en ligne sur le site de la Ligue de Taekwondo Rhône-Alpes <http://www.taekwondo-rhonealpes.com>

## Pesées

Cf programme ci-dessous

Lieux et horaires : samedi 31 mars 2017 (adresses communiquées sur le site de la ligue) Les athlètes devront être munis juste de leur passeport à jour.

Tout changement de programme sera communiqué sur le site de la Ligue de Taekwondo Auvergne Rhône-Alpes.

## Déroulement de la compétition

### Règles et méthodes de la compétition

: cf règlement des compétitions

**fédérales Benjamins :**

- Surface de combat : 8m x 8m
- Temps d'exécution : 3 reprises d'une minute avec 30 secondes de repos entre chaque reprise
- Tenue : dobok blanc col blanc, ceinture, protections tibiales, cubitales, génitales, casque, plastron, gants (mitaines) et protections du pied (pitaines).
- Système : touches du pied et du poing au plastron (voir règlement FFTDA d'arbitrage)
- Jugement : identique aux règlements seniors
- Coachs
- Médecin officiel de la compétition

**Minimes :**

- Surface de combat : 8m x 8m
- Temps d'exécution : 3 reprises d'une minute avec 30 secondes de repos entre chaque reprise.
- Tenue : dobok blanc col blanc, ceinture, protections tibiales, cubitales, génitales, casque, plastron, gants (mitaine) protections du pied (pitaines).
- Système : Touches du pied et du poing au plastron (voir règlement FFTDA d'arbitrage)
- Jugement : identique aux règlements seniors
- Coachs
- Médecin officiel de la compétition

### Modification des inscriptions

Il est possible pour les clubs de modifier la catégorie de poids d'un athlète, jusqu'à la date limite d'inscription

Aucune désinscription ne pourra être prise en compte sans certificat médical envoyé à la Ligue.

### Coachs :

Les coachs doivent être majeurs et porter un survêtement de sport (serviette et bouteille d'eau.) Ils doivent avoir sur eux leur passeport sportif avec la licence de la saison en cours.

### Arbitres :

Le Responsables d'arbitrage Régional Rhône Alpes, convoquera les arbitres confirmés.

### Public :

Le prix de l'entrée est de **5 Euros**.

### Présidents :

Tous les Présidents de clubs sont invités à cette manifestation, sur présentation de leur carte FFTDA.

## Programme

### Samedi 31 mars 2018

Pesées (cf. infos site)

### Dimanche 1 avril 2018

07h45 - Accueil des équipes

08h15 - Présentation du déroulement de la journée

08h30 - Début des combats

17h00 - Finales

18h00 - Remise des médailles par catégorie

L'organisation se réserve le droit de modifier l'heure du début des combats.

## Contact

Pour tout renseignement, prendre contact avec la Ligue

Tel : 04 87 38 13 77

Email : [contact.tkdara@gmail.com](mailto:contact.tkdara@gmail.com)

Site : [www.taekwondo-rhonealpes.com](http://www.taekwondo-rhonealpes.com)